La demande de la marque Guid’Asso se fait en deux temps :

1. Remplir le questionnaire sur Démarches Simplifiées

**Accompagnement spécialiste** : [https:/www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-guid-asso-acc-specialiste-aura](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-guid-asso-acc-specialiste-aura)

1. Répondre aux questions ci-dessous et transmettre le document dans les pièces à joindre sur Démarches Simplifiées.

**Questions complémentaires – Guid’Asso**

**Pour la marque « Accompagnement spécialiste »** :

* L’accueil est-il organisé pour être accessible à toutes et tous, horaires, lieux, visibilité du local etc ?
* L’ouverture du lieu est-il accessible à toutes types d’associations (sans conditions d’activités ou de typologie) ?
* La structure a-t-elle une habitude de travail en réseau ? Quels sont les partenariats existants sur le territoire ? Quelle complémentarité sur le territoire en lien avec le domaine d’expertise ?
* Quel est le volume actuel d’associations ou de bénévoles accueillis et accompagnés, informés ?
* L’accompagnement proposé est-il gratuit pour les associations ? Quelles sont les modalités de participation ?
* Quels sont les moyens humains et matériels mis en place pour cet accompagnement ?
* Pour l’accompagnement spécialiste, êtes-vous plutôt :
	+ Sur l’accompagnement d’associations qui sont d’un domaine d’activité spécifique ?
	+ Sur l’accompagnement autour de sujets spécifiques, si oui, lesquels (3 sujets à déterminer) ?
* Précisez les modalités d’accompagnement mis en place par la structure.

(mis a disposition de salles, paye, boite aux lettre, suivi de dossier, etc)

Pouvez-nous nous transmettre votre dernier rapport d’activités ?